

Racket : la loi du plus fort



© PhotoAlto

Largement médiatisé et paradoxalement peu connu. De l'inconséquente petite bêtise au délit irréparable, le racket revêt plusieurs formes. Pour réagir mieux vaut bien s'informer et en parler sans tabou, aussi bien pour la victime que pour le délinquant. Sandrine Sanchez, directrice de l'association marseillaise « Plus fort », nous livre son expérience du terrain.

Les chiffres du ministère de l'Intérieur font froid dans le dos : en dix ans, le nombre d'élèves rackettés a augmenté de 77 %. Le phénomène sévit dès l'école, et touche en grande majorité les collégiens. Comment se manifeste-t-il ?

Les différents aspects du racket

Sandrine Sanchez, dirige l'association Plus-fort, à Marseille, depuis 4 ans. Elle intervient dans les milieux scolaires et les centres sociaux. Cette jeune femme a appris le métier sur le terrain, aux États-Unis et en Suisse. Selon elle, il y a racket à partir du moment où l'on fait peur à quelqu'un pour obtenir un bien, de manière récurrente. Téléphones, lecteurs MP3, sacs à main, vêtements, etc. Pour le racketteur, ce n'est pas l'objet, mais la récidive qui a de l'importance. Pour les adolescents, il est très vite question d'argent, alors que chez les moins de 10 ans, on est plutôt dans le trafic d'objets : goûters, jouets, cartes à collectionner... La victime ne subit pas forcément de violences physiques ou de brutalités de la part de son agresseur, ce qui ne facilite pas la tâche de la famille et ne lui permet pas de déceler tout de suite la détresse et le sentiment d'isolement dans lequel peut s'engouffrer un enfant. Que les parents se rassurent, il existe des petites méthodes, toutes simples, pour déceler les éventuels cas d'agression.

Les signes qui doivent vous alerter

En amont, il est toujours préférable de bien insister auprès de son fils ou de sa fille sur le fait qu'il ou elle a plus d'importance que n'importe quel objet. Et donc qu'il est préférable de céder ce dernier plutôt que sa propre vie. Sandrine Sanchez insiste sur le fait qu'un élève victime de racket est un élève qui a peur. Il a généralement tendance à ne pas en parler. Il dort mal, il ne s'alimente plus ou mal, il ne se livre plus, il s'isole. Il est donc important de montrer que vous êtes attentifs à ces changements, de le valoriser, de lui redonner confiance en lui. Il suffit de tendre une perche, en lui demandant par exemple, s'il a passé une bonne journée. Il répondra de manière évasive. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à parler de sa propre journée, en évoquant le bon, comme le moins bon. Sans trop insister. À ce moment-là, l'être farouche va sortir de sa coquille, baisser sa garde et se mettre à parler de lui. Il convient, alors, d'agir avec tact.

Comment réagir ?

Il est essentiel de mettre des mots sur les comportements et les émotions en jeu : peur, honte, victime, justice. Il est impératif de ne pas se montrer juge et de le rassurer en lui expliquant qu'il n'est pas coupable. Les jeunes ont beau être victimes, ils se sentent coupables et faibles. Dans ce genre de situation, les parents imposent trop souvent leurs conclusions. Il est donc important de bien écouter ce que propose la victime de manière à ce qu'elle continue à se livrer. Savoir s'il faut porter plainte ou non fait débat. C'est à évaluer en fonction de la violence ou de la récidive. Tout

dépend de la proie, de la famille et des circonstances. L'intérêt de porter plainte est de montrer à l'enfant que cette situation n'est pas normale. Souvent les rackettés ont peur d'éventuelles représailles ou de règlements de comptes de leur agresseur. Cela se produit très rarement : En 4 ans d'existence, les membres de l'association « Plus fort » n'en ont jamais entendu parler. Autre grande interpellation des « cibles » : Aurais-je pu éviter d'en arriver là ? Là encore il existe quelques petites astuces.

Éviter le plus possible l'agression

La plupart des agressions se font à la sortie de l'école. Les racketteurs choisissent généralement des personnes isolées, dans des lieux à l'abri des regards. Il est important d'adopter une bonne posture. Se tenir bien droit, se montrer attentif à son environnement, toujours regarder autour de soi. Si un individu semble louche, il est préférable — plutôt que de s'enfuir en courant — de montrer qu'il est repéré. Par exemple si l'on est suivi, on se retourne plusieurs fois en regardant bien dans les yeux son éventuel assaillant. Il faut se montrer alerte et réactif, c'est-à-dire qu'il vaut mieux ne pas être au téléphone ou absorbé par son lecteur MP3. Il est évident que le fait de ne pas porter d'objet susceptible de provoquer la tentation, n'avoir qu'un minimum d'argent sur toi, ne pas le montrer, et essayer de ne pas se déplacer seul, limitent bien sûr les convoitises des prédateurs. Mais au fait ces délinquants, qui sont-ils ?

La face cachée des racketteurs

Dans toutes les séries TV, il est très aisé d'identifier un racketteur : il arbore un sweat-shirt avec une tête de mort, il porte une capuche sur la tête, il est tatoué, il mesure trois têtes de plus que tout le monde et il vit seul avec son père chômeur et alcoolique dans une caravane. Dans la réalité, c'est un petit peu plus subtil. Être tortionnaire n'arrive jamais par hasard. Il est possible que lui-même soit racketté ou qu'il ait été.

Souvent, chez les plus jeunes, il s'agit d'un jeu de bande, d'une sorte de rite de passage. L'agresseur le devient sous la pression d'un groupe. Quoi qu'il en soit, il s'agit de difficultés relationnelles, parfois d'un rejet des règles et de l'autorité. Lui aussi a besoin d'aide.

Comment réagir en tant que proches d'un racketteur ?

Là encore en tant que parent ou proche, il est impératif d'agir avec écoute. Faut-il l'exclure d'un établissement scolaire ? À cette question Sandrine Sanchez préconise la prudence. Selon elle, la solution la plus judicieuse consiste à poser la question de la punition. Cette dernière a constaté à maintes reprises que les racketteurs sont les plus sévères à leur égard. L'exclusion sert rarement de leçon. La punition la plus bénéfique et la plus désagréable pour le fautif consiste à parler de lui. Il doit comprendre sa sanction de manière à adopter un changement de comportement. Il lui faut assimiler, tout comme sa victime, que la loi du plus fort n'est pas acceptable.

Pour en savoir plus

- Association Plus Fort : <http://www.plus-fort.fr/>
- Accès au Droit des Enfants et des Jeunes : <http://www.adej.org/>